

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

TUNISIE VALEURS SA

Siège Social : Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

La société TUNISIE VALEURS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 mars 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et Karim DEROUCHE (FINOR).

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	31. Décembre	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		1 035 394	971 939
Moins : amortissements		(959 255)	(931 722)
	5	<u>76 139</u>	<u>40 216</u>
Immobilisations corporelles		14 920 865	15 892 945
Moins : amortissements		(8 096 064)	(8 103 278)
	6	<u>6 824 801</u>	<u>7 789 667</u>
Immobilisations financières	7	<u>7 603 890</u>	<u>9 764 291</u>
Total des actifs immobilisés		<u>14 504 830</u>	<u>17 594 174</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>14 504 830</u>	<u>17 594 174</u>
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		251 151	14 941 766
	8	<u>251 151</u>	<u>14 941 766</u>
Intermédiaires acheteurs		194 007	3 495 061
	9	<u>194 007</u>	<u>3 495 061</u>
Autres actifs courants	10	14 067 506	10 976 524
Placements et autres actifs financiers	11	7 474 274	6 287 082
Liquidités et équivalents de liquidités	12	35 431 101	11 185 350
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>57 418 039</u>	<u>46 885 784</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>71 922 869</u>	<u>64 479 958</u>

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	31. Décembre	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserve légal		1 000 000	1 000 000
Réserve de réévaluation		424 000	424 000
Réserve pour réinvestissement exonéré		6 762 256	6 762 256
Résultats reportés		2 829 863	1 558 311
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>21 016 119</u>	<u>19 744 567</u>
Résultat net de l'exercice		6 042 149	3 471 552
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u><u>27 058 268</u></u>	<u><u>23 216 120</u></u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	14	-	198 743
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>-</u>	<u>198 743</u>
PASSIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	8	27 172 367	27 592 287
Intermédiaires vendeurs	9	9 995 659	3 647 887
Autres passifs courants	15	6 374 687	6 081 513
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	1 321 888	3 743 409
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>44 864 601</u>	<u>41 065 096</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u><u>44 864 601</u></u>	<u><u>41 263 839</u></u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u><u>71 922 869</u></u>	<u><u>64 479 958</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31. Décembre	
		2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	17 148 005	15 452 348
Autres produits d'exploitation	18	105 989	136 672
<u>Total des produits d'exploitation</u>		17 253 994	15 589 020
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	19	7 894 023	6 052 632
Dotations aux amortissements	20	968 653	808 499
Dotations nettes aux provisions	21	(474 232)	371 750
Autres charges d'exploitation	22	4 566 045	3 929 866
<u>Total des charges d'exploitation</u>		12 954 489	11 162 747
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 299 505	4 426 273
Charges financières nette	23	(28 935)	(40 763)
Produits des placements	24	2 036 615	965 119
Autres gains ordinaires	25	1 305 542	138 088
Autres pertes ordinaires		(347 973)	(543 518)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		7 264 754	4 945 199
Impôts sur les sociétés	10	(1 146 042)	(1 473 647)
Contribution Sociale de Solidarité	10	(76 563)	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 042 149	3 471 552

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		6 042 149	3 471 552
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements	20	968 653	808 499
Dotations nettes aux provisions	20	(474 232)	371 750
Régularisation des immobilisations	6	138 042	9 976
Plus ou moins values sur cession d'immobilisations financières	27.2	(339 839)	6 000
Moins value sur cessions d'immobilisations corporelles			
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations corporelles	24	(1 193 824)	(24 708)
Variation des :			
Clients et comptes rattachés débiteurs	26	14 690 615	(7 173 337)
Intermédiaires acheteurs	26	3 301 054	(851 092)
Autres actifs courants	26	(3 090 982)	(2 949 241)
Clients et comptes rattachés créditeurs	27	(419 920)	16 534 036
Intermédiaires vendeurs	27	6 347 772	(9 618 940)
Autres passifs courants	27	677 168	286 926
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>26 646 656</u>	<u>871 420</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	26	<u>(680 522)</u>	<u>(2 262 225)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	28.1	(646 373)	(3 998 556)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 662 445	67 423
Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations financières	28.2	(156 032)	(235 850)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	28.2	2 239 841	951 581
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>3 099 881</u>	<u>(3 215 402)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	13	(2 200 000)	(1 020 000)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées		(272 836)	(68 926)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(2 472 836)</u>	<u>(1 088 926)</u>
Variation de trésorerie		<u>26 593 179</u>	<u>(5 695 133)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	26	7 516 034	13 211 167
Trésorerie à la clôture de l'exercice	26	34 109 213	7 516 034

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Tunisie Valeurs » est une société anonyme de droit Tunisien, constituée en Mai 1991.

Le capital social fixé initialement à D : 100.000 a fait l'objet de plusieurs augmentations pour atteindre un montant de D : 10.000.000.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26 décembre 2003 a décidé de :

- Réduire le capital social d'un montant de D : 2.000.000, correspondant à la partie non libérée de l'augmentation du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 1998 ;
- Augmenter le capital social d'un montant de D : 2.000.000, pour le porter de nouveau à D : 5.000.000, par l'émission et la création de 20.000 actions nominatives de D : 100 chacune souscrites en numéraire et libérées du quart au moment de la souscription. La libération du reliquat a eu lieu en 2008.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 octobre 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 5.000.000, pour le porter à D : 10.000.000, par l'émission et la création de 50.000 actions de D : 100 chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement en 2012.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21 novembre 2016 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action à D : 10 et porter, ainsi, le nombre d'actions à 1.000.000.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 avril 2018 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action à D : 5 et porter, ainsi, le nombre d'actions à 2.000.000.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à D : 10.000.000 divisé en 2.000.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

La société a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne.
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers.
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

Note 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable, à l'exception de la dérogation développée dans la note 3.1.

Note 3 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévues par les normes comptables en vigueur, à l'exception de celle développée dans la note 3.1 et qui se rapporte à la réévaluation du terrain.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Toutefois, le terrain, sur lequel est édifié le siège social, a fait l'objet d'une opération de réévaluation décidée par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 25 Octobre 2004.

Cette réévaluation a donné lieu à la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de D : 424.000.

Les taux retenus sont les suivants :

• Constructions	20 ans	5%
• Constructions à statut juridique particulier	7 ans	14,28%
• Matériel de transport	5 ans	20%
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
• Agencements aménagements installations	10 ans	10%
• Matériel informatique	7 ans	15%
• Logiciels informatiques	3 ans	33%
• Site web	3 ans	33%

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif, néanmoins à partir de l'exercice 2008 il est amorti au taux de 15% selon le mode linéaire.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

3.2 Clients

Le compte « clients » retrace les mouvements de fonds afférents à des opérations de placement ou de vente ordonnées par les clients.

Le compte « clients » enregistre à son crédit :

- Les versements de fonds ;
- Les produits de vente des titres ;
- Les dividendes encaissés pour le compte des clients ;
- Les annuités des emprunts obligataires.

Il enregistre à son débit :

- Les retraits de fonds ;
- Les placements ;
- Les transferts.

3.3 Les produits

Les produits de la société sont de différentes catégories, il s'agit notamment des :

- ◆ Commissions de gestion des comptes titres : rémunérant la gestion et la garde du portefeuille des clients.
- ◆ Commissions sur les transactions boursières : sur chaque transaction boursière, la société perçoit une commission de 0,2% à 0,6% pour les institutionnels et de 0.6% pour les autres clients.
- ◆ Commissions de placement : ces commissions sont perçues des émetteurs à l'occasion des placements d'obligations, ou des souscriptions d'actions.
- ◆ Commissions de gestion d'OPCVM : ces commissions résultent de la gestion des capitaux des OPCVM tels que les SICAV et les FCP.
- ◆ Services financiers : la société est rémunérée pour le service financier qu'elle pourrait assurer à l'occasion de l'émission d'emprunts obligataires, ou bien pour la tenue du registre des actionnaires (agent de transfert) des sociétés qu'elle introduit en bourse.
- ◆ Etudes, assistances, introductions : ce type de produit est généré par les études effectuées par la société en vue de la privatisation, par l'assistance aux entreprises privées en vue d'organiser leur introduction en bourse ainsi que par l'émission d'emprunts obligataires.

3.4 Impôts et taxes

La société étant nouvellement introduite en bourse, elle est soumise durant les cinq premières années à compter de l'année de l'admission à l'impôt sur les bénéfices au taux de 15%.

Par ailleurs, la société est assujettie à la TVA au taux normal.

3.5 Provisions pour risques et charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur de provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 628 285 DT au 31 décembre 2018.

NOTE 4 : Faits saillants de l'exercice

- **Contentieux avec la Douane**

Une action a été intentée par la Douane contre la société pour une infraction au code des changes et du commerce extérieur. La société a obtenu en première instance, en date du 14 septembre 2017, un jugement de non-lieu. La Douane a fait appel et une condamnation en appel a été prononcée le 19 décembre 2017 condamnant TUNISIE VALEURS à payer un montant de DT : 550.000, ce montant a été provisionné sur les comptes de 2017.

Une décision a été rendue en date du 18 octobre 2018 par la Cour d'Appel de Tunis condamnant Tunisie Valeurs à payer un montant de 1,8 millions de dinars. Cette décision étant susceptible de pourvoi en cassation, la société a décidé de faire un nouveau pourvoi.

L'affaire a été portée par Tunisie Valeurs devant la cour de cassation qui a rendu, en date du 5 mars 2019, un arrêt de cassation sans renvoi mettant fin ainsi d'une manière définitive à toute poursuite et à toute condamnation. De ce fait, une reprise de DT : 550.000 a été constatée sur les comptes de 2018.

NOTES AU BILAN**Note 5 : LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles, amortissements déduits, s'élèvent au 31 Décembre 2018 à D : 76.139 contre D : 40.216 à la même date de l'exercice précédent. Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur une durée de trois ans, elles se détaillent comme suit :

	31 DECEMBRE	
	2018	2017
- Logiciels informatiques	841 819	778 364
- Site Web	55 200	55 200
- Fond de commerce	138 375	138 375
- Amortissements cumulés	(959 255)	(931 722)
	76 139	40 216

Note 6 : LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles, amortissements déduits, s'élèvent à D : 6.824.801 contre D : 7.789.667 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2018		2017	
	Montants	Amortissements	Montants	Montants
	Bruts		Nets	Nets
- Terrain (A)	865 463	-	865 463	426 000
- Constructions	3 962 246	(3 322 776)	639 470	695 242
- Matériel de transport	1 855 540	(766 798)	1 088 742	914 220
- Installations générales	3 368 462	(2 126 191)	1 242 271	1 524 879
- Equipements de bureaux	1 250 391	(1 180 478)	69 913	83 233
- Matériel informatique	844 459	(699 821)	144 638	175 179
- Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles	2 774 304	-	2 774 304	2 955 442
- Terrain à statut juridique particulier	-	-	-	439 463
- Construction à statut juridique particulier (B)	-	-	-	576 009
Solde au 31 Décembre 2018	14 920 865	(8 096 064)	6 824 801	7 789 667

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

(A) : dont un terrain ayant fait l'objet d'une réévaluation libre décidée par le conseil d'administration réuni le 25 octobre 2004. Cette réévaluation a eu pour effet de porter la valeur de ce terrain de D : 2.000 à D : 426.000 et a donné lieu à la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de D : 424.000.

(B) : La rubrique "construction à statut juridique particulier" qui a été constituée exclusivement par l'appartement sis à l'immeuble HORCHANI et destiné auparavant à la location, est cédée courant Octobre 2018 moyennant un prix de cession TTC de D : 1.699.819. Cette cession a fait bénéficier la société d'une plus value de cession de D : 1.156.656

Les mouvements de l'exercice ainsi que la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

(Montants exprimés en dinar)

DESIGNATION	Taux	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS					VALEURS NETTES
		31-déc-17	Acquisitions	Régularisation /transfert	Cessions	31-déc-18	31-déc-17	Dotation	Régularisation /transfert	Cessions	31-déc-18	
Terrain		426 000	-	439 463	-	865 463	-	-	-	-	-	865 463
Constructions	5%	3 962 246	-	1 215 696	(1 215 696)	3 962 246	3 267 004	55 772	772 352	(772 352)	3 322 776	639 470
Matériel de transport	20%	1 458 195	406 435	142 910	(152 000)	1 855 540	543 975	351 617	(2 072)	(126 722)	766 798	1 088 742
Installations générales	10%	3 418 929	37 795	(88 262)	-	3 368 462	1 894 050	279 466	(47 325)	-	2 126 191	1 242 271
Equipements de bureaux	10%	1 236 555	12 309	1 527	-	1 250 391	1 153 322	27 019	137	-	1 180 478	69 913
Matériel informatique	15%	780 419	64 040	-	-	844 459	605 240	94 581	-	-	699 821	144 638
Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles		2 955 442	62 339	(243 477)	-	2 774 304	-	-	-	-	-	2 774 304
Terrain à statut juridique particulier		439 463	-	(439 463)	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction à statut juridique particulier	7 ans	1 215 696	-	(1 215 696)	-	-	639 687	132 665	(772 352)	-	-	-
TOTAL		15 892 945	582 918	(187 302)	(1 367 696)	14 920 865	8 103 278	941 120	(49 260)	(899 074)	8 096 064	6 824 801

Note 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

		31 DECEMBRE	
		2018	2017
- Titres de participation		6 998 967	8 467 046
	(a)	6 998 967	8 467 046
- Titres immobilisés	(b)	120	700 120
- Fonds de garantie de marché		634 723	499 302
- Dépôts et cautionnements		8 073	208 073
Total brut		7 641 883	9 874 541
- Provisions pour dépréciation des titres		(37 993)	(110 250)
Total net		7 603 890	9 764 291

(a) Les mouvements enregistrés sur le poste « titres de participation » se détaillent comme suit :

		Résultat de cession
<u>Solde au 31 décembre 2017</u>	8 467 046	
<u>Mouvements de l'exercice</u>		
- Acquisition de 18 000 titres " LASERTECH"	1	
- Souscription au capital de la " Tunisie Clearing " (Ex STICODEVAM)	20 610	
- Cession de 100 000 titres " NUTRIMIX "	(1 000 000)	161 100
- Reclassement des Titres " Bridge Asset Management " vers les placements courants	(69 813)	
- Reclassement des Titres " Bridge Securities " vers les placements courants	(418 877)	
Solde au 31 décembre 2018	6 998 967	161 100

(b) Les mouvements enregistrés sur le poste « titres immobilisés » se détaillent comme suit :

		Résultat de cession
<u>Solde au 31 décembre 2017</u>	700 120	
<u>Mouvements de l'exercice</u>		
- Cession de 5 000 titres " DAR JELD "	(500 000)	250 000
- Liquidation du " FCPR VALEURS DEVELOPPMENT "	(200 000)	(71 261)
Solde au 31 décembre 2018	120	178 739

Les participations et les titres immobilisés s'analysent comme suit :

	<u>Nombre</u> <u>D'action</u>	<u>Coût moyen</u> <u>D'achat</u>	<u>Montant</u> <u>Total</u>
-Tunisie Clearing (Ex STICODEVAM)	52 400	4,607	241 393
- BVMT	43 659	9,894	431 974
- MED TECH	500	100,000	50 000
- TUNIS CALL CENTER	31 500	10,333	325 500
- IFBT	1	100,000	100
- Briqueterie Djebel El oust	10 000	100,000	1 000 000
- Tunisie Courtage	5 000	5,000	25 000
- INTEGRA IMMOBILIERE	39 250	100,000	3 925 000
- FCP Institutionnel	200	5 000,000	1 000 000
<u>Total des titres de participation</u>			<u>6 998 967</u>
- TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	12	10,000	120
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>120</u>
Au 31 décembre 2018, les provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :			
- Provision pour dépréciation des titres " Med Tech "			37 993
<u>Total</u>			<u>37 993</u>

Note 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

A L'ACTIF

L'analyse du compte « clients et comptes rattachés » figurant à l'actif du bilan se présente comme suit :

	31 DECEMBRE	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Clients opérations en bourse	205 817	14 941 766
- Clients dividendes à encaisser	45 334	-
<u>Solde débiteur des clients et des comptes rattachés</u>	<u>251 151</u>	<u>14 941 766</u>

AU PASSIF

Le compte « clients et comptes rattachés » figurant au passif du bilan s'élève au 31 décembre 2018 à D : 27.172.367 contre D : 27.592.287 à l'issue de l'exercice précédent, et englobe exclusivement le solde des clients, opérations en bourse.

Note 9 : INTERMEDIAIRES EN BOURSE**A L'ACTIF**

Le compte « Intermédiaires acheteurs » s'élève au 31 Décembre 2018 à D: 194.007, contre D : 3.495.061 à l'issue de l'exercice précédent.

Ce montant représente le restant dû à la date de clôture par "Tunisie clearing", et s'analyse ainsi :

	31 DECEMBRE	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- "Tunisie clearing" acheteur	194 007	3 495 061
<u>Solde des intermédiaires acheteurs</u>	<u>194 007</u>	<u>3 495 061</u>

AU PASSIF

Le compte « Intermédiaires vendeurs » s'élève au 31 Décembre 2018 à D : 9.995.659, contre D : 3.647.887 à l'issue de l'exercice précédent.

Ce montant représente le restant à payer à "Tunisie clearing" à la date de clôture, et s'analyse ainsi :

	31 DECEMBRE	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- "Tunisie clearing" vendeur	9 995 659	3 647 887
<u>Solde des intermédiaires vendeurs</u>	<u>9 995 659</u>	<u>3 647 887</u>

Note 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

		31 DECEMBRE	
		2018	2017
- Avances au personnel		163 606	486 050
- Prêts au personnel	(a)	1 099 172	1 407 339
- Etat, impôt sur les sociétés	(b)	4 246 326	4 021 283
	<u>Total Etat, impôts et taxes</u>	<u>5 509 104</u>	<u>5 914 672</u>
- Compte courant associé TFG		2 646 493	-
- Commission de gestion des OPCVM à recevoir		2 597 890	2 556 456 *
- Sivav Plus , mouvements de fonds		2 686	7 195
- Tunisie Sivav , mouvements de fonds		1 339 492	214 912
- FCP valeurs CEA , mouvements de fonds		199 968	338 972
	<u>Total sociétés de groupe</u>	<u>6 786 529</u>	<u>3 117 535</u>
- Produits à recevoir		1 317 983	1 600 188 *
- Charges constatées d'avance		181 553	144 944
- Autres débiteurs divers		62 803	6 928
- Créances sur cession d'immobilisations		52 000	78 000
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes		36 000	-
- Autres		2 981 534	2 974 257
	<u>Total débiteurs divers</u>	<u>4 631 873</u>	<u>4 804 317</u>
- Provision pour dépréciation des autres actifs courants		(2 860 000)	(2 860 000)
	<u>Total général</u>	<u>14 067 506</u>	<u>10 976 524</u>
(a) Les prêts à plus d'un an ne sont pas classés parmi les immobilisations financières.			
* Chiffres retraités pour les besoins de comparaison			

b) L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

		31 DECEMBRE	
		2018	2017
-	Résultat des activités ordinaires avant impôt	7 264 754	4 945 199
	Réintégrations	1 597 829	4 494 225
	Dédutions	(1 031 902)	(3 267 390)
	<u>Résultat fiscal avant déduction des provisions</u>	<u>7 830 681</u>	<u>6 172 034</u>
.	Déduction des provisions	-	-
	<u>Résultat fiscal après déduction des provisions</u>	<u>7 830 681</u>	<u>6 172 034</u>
.	Dividendes	(174 420)	(213 132)
	<u>Résultat fiscal avant abattement</u>	<u>7 656 261</u>	<u>5 958 902</u>
		(1)	
A déduire			
-	Bénéfice provenant d'opérations d'exportation	(47 943)	(107 190)
	<u>Base imposable</u>	<u>7 608 318</u>	<u>5 851 712</u>
-	Impôt au taux de 15% [7.608.318 x 15%]	(1 141 248)	(1 462 928)
-	Impôt au taux de 10% [47.943 x 10%]	(4 794)	(10 719)
	<u>(3)+(4)</u>	<u>(1 146 042)</u>	<u>(1 473 647)</u>
-	Minimum d'impôt [(1) x 20%]	-	1 191 780
-	Excédent d'impôt dégagé sur la déclaration de l'exercice précédent	(4 021 284)	(5 557 699)
-	Réstitution d'impôt	1 162 459	2 145 898
-	Redressement de l'Excédent d'impôt suite au contrôle fiscal	-	88 010
-	Retenues sur placements et autres produits	(2 533 543)	(2 171 140)
	<u>Excédent d'impôt</u>	<u>4 246 326</u>	<u>4 021 284</u>
	<u>Contribution Sociale de Solidarité [(1) x 1%]</u>	<u>76 563</u>	<u>-</u>

Note 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 DECEMBRE	
	2018	2017
- Actions cotées	95 857	687 106
- Actions non cotées	488 689	-
- Titres des OPCVM	1 157 230	379 998
- Certificats de dépôt	3 000 000	2 000 000
- Emprunt national	60 000	80 000
- Prêts courants	1 500 000	1 600 000
- Emprunt obligataire	1 463 355	1 848 816
Total Brut	7 765 131	6 595 920
-Provision pour dépréciation des placements	(290 857)	(308 838)
Total net	7 474 274	6 287 082

Note 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail du compte « Liquidités et équivalents de liquidités » se détaille comme suit :

	31 DECEMBRE	
	2018	2017
Banques		
- UIB administratif	2 313 361	417 515
- Amen Bank Sfax	332 445	314 500
- Amen Bank Sousse	10 841	50 998
- Amen Bank Nabeul	46 101	18 247
- Amen Bank Tunis	3 533 740	7 526 378
- BIAT	-	26 017
- BIAT 51	97 454	82 750
- Amen Bank Jerba	194 608	240 082
- Amen BANK La Marsa	142 031	-
- Amen BANK Mounastir	1 304 401	99 692
- Amen BANK Kelibia	33 713	243 409
- Amen BANK Lac II	-	111 785
- Amen BANK Gabes	-	61 424
- Amen Bank CUN	10 452 211	-
- BH	15 908 471	238 995
- UIB Nabeul	-	1
Sous total (1)	34 369 377	9 431 792
Caisses		
- Caisses espèces	846 048	921 325
- Chèques en caisse	215 676	832 233
Sous total (2)	1 061 724	1 753 558
Total général (1) + (2)	35 431 101	11 185 350

Note 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 DECEMBRE	
		2018	2017
- Capital social	(a)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale		1 000 000	1 000 000
- Réserve de réévaluation	(voir note 5)	424 000	424 000
- Réserve pour réinvestissement exonéré	(b)	6 762 256	6 762 256
- Résultats reportés	(b)	2 829 863	1 558 311
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 016 119	19 744 567
- Résultat net de l'exercice	(b)	6 042 149	3 471 552
Total des capitaux propres avant affectation		27 058 268	23 216 120

(a) La structure du capital se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL SOUSCRIT ET LIBERE	Pourcentage de détention
INTEGRA PARTNERS (Ex STFP)	728 305	3 641 525	36,42%
TUNISIE LEASING	300 000	1 500 000	15,00%
AUTRES	971 695	4 858 475	48,58%
Total	2 000 000	10 000 000	100,00%

(b) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2018 à D : 1.594.765 et se détaillent comme suit :

- Réserve pour réinvestissement exonéré, au 31.12.2013 (*)	4 500 000
- Résultats reportés au 31.12.2013	106 501
- Résultat net de l'exercice 2013	3 088 264
Total	7 694 765
- Distribution de dividendes courant 2014	(1 600 000)
- Distribution de dividendes courant 2015	(1 800 000)
- Distribution de dividendes courant 2016	(1 800 000)
- Distribution de dividendes courant 2017	(900 000)
Total net	1 594 765

(*) distribuable sous condition de respect de la réglementation fiscale en vigueur.

(c) Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2018

(Exprimé en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réévaluation	Réserves pour réinvestissement exonérée	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2016	10 000 000	1 000 000	424 000	6 312 256	2 901 154	127 157	20 764 567
Affectation du résultat de l'exercice 2016 décidée par l'AGO du 31 mars 2017				1 000 000	(872 843)	(127 157)	-
Dotation au fonds social					(120 000)		(120 000)
Reprise sur réserves pour réinvestissements exonérés décidée par l'AGO du 31 mars 2017				(550 000)	550 000		-
Distribution de dividendes					(900 000)		(900 000)
Résultat net au 31 Décembre 2017						3 471 552	3 471 552
Soldes au 31 Décembre 2017	10 000 000	1 000 000	424 000	6 762 256	1 558 311	3 471 552	23 216 119
Affectation du résultat de l'exercice 2017 décidée par l'AGO du 30 mars 2018					3 471 552	(3 471 552)	-
Dotation au fonds social					(120 000)		(120 000)
Distribution de dividendes					(2 080 000)		(2 080 000)
Résultat net au 31 Décembre 2018						6 042 149	6 042 149
Soldes au 31 Décembre 2018	10 000 000	1 000 000	424 000	6 762 256	2 829 863	6 042 149	27 058 268

Note 14 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Le poste « Emprunts et dettes assimilées » accuse au 31 Décembre 2018 un solde nul contre D : 198.743 au 31 Décembre 2017 et s'élevant à D : 198.743. L'encours restant du crédit contracté auprès de Tunisie leasing ayant servi à financer l'étage de l'immeuble HORCHANI, a été totalement liquidé par anticipation courant 2018.

Note 15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

	31 DECEMBRE	
	2018	2017
- Personnel et comptes rattachés	861 121	479 583
Etat, Impôts et taxes		
- Etat, Retenues à la source	362 866	414 299
- Etat, TVA à payer	469 263	490 285
- Etat, Contribution Solidaire Sociale (voir note 10)	76 563	-
- Etat, autres impôts et taxes	142 577	144 478
<u>Total Etat, impôts et taxes</u>	<u>1 051 269</u>	<u>1 049 062</u>
SICAV, mouvements de fonds		
- SICAV ENTREPRISE	16 267	41 642
<u>Total SICAV, mouvements de fonds</u>	<u>16 267</u>	<u>41 642</u>
Autres comptes créditeurs		
- Bourse des valeurs mobilières	124 518	107 447
- CNSS	299 604	281 411
- Créditeurs divers	369 444	999 733
- Diverses charges à payer	2 845 318	1 840 663
- Produits perçus d'avance	159 325	241 225
- CAVIS	19 536	28 468
- Provision pour risques et charges courants	628 285	1 012 279
<u>Total, autres comptes créditeurs</u>	<u>4 446 030</u>	<u>4 511 226</u>
Total général	6 374 687	6 081 513

Note 16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 DECEMBRE	
	2018	2017
- Échéance à moins d'un an sur dettes de Leasing	-	74 093
- Amen BANK Lac II	198 963	-
- Amen Bank administratif	1 122 925	3 665 397
- Amen BANK La Marsa	-	3 919
Total	1 321 888	3 743 409

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT**Note 17 : REVENUS**

L'analyse des revenus se présente comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Commissions sur placements d'actions	689 000	1 230 249
- Commissions sur les transactions boursières et de gestion des comptes titres	4 826 607	3 825 736
- Commissions sur placement d'obligations	420 392	534 176
- Commissions de gestion des OPCVM	7 883 913	7 927 975
- Commission de courtage/OPCVM	42 016	23 599
- Etudes et assistances	605 892	304 730
- Droits de garde	1 841 987	960 594
- Commissions sur OPV	131 681	3 135
- Commissions de performance	286 354	207 084
- Exportation de services	335 089	427 671
- Autres revenus	85 074	7 399
<u>Total</u>	<u>17 148 005</u>	<u>15 452 348</u>

Note 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste présente à la clôture de l'exercice 2018 un solde de D : 105.989, contre un solde de D : 136.672 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Loyer Immeuble HORCHANI	27 563	64 838
- Loyer Avenue de la liberté	75 426	71 834
- Loyer GAT VIE	3 000	-
<u>Total</u>	<u>105 989</u>	<u>136 672</u>

Note 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse du poste « charges de personnel » se présente comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Salaires et compléments de salaires	6 736 783	5 263 774
- Cotisations sociales	673 465	601 133
- Provision pour congés payés	74 500	45 500
- Provision pour indemnité de départ à la retraite	260 000	-
- Autres charges sociales	149 275	142 225
<u>Total</u>	<u>7 894 023</u>	<u>6 052 632</u>

Note 20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	27 533	6 634
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	941 120	801 865
<u>Total</u>	<u>968 653</u>	<u>808 499</u>

Note 21 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	13 087
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	(72 257)	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres non cotés	195 000	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres cotés	300	83 880
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres cotés	(213 281)	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges courants	362 370	682 173
- Reprises sur provisions pour risques et charges courants	(746 364)	(3 267 390)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	2 860 000
<u>Total</u>	<u>(474 232)</u>	<u>371 750</u>

Note 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Achats non stockés de matières et de fournitures		244 836	201 273
<u>Total des achats</u>		<u>244 836</u>	<u>201 273</u>
- Charges locatives et de copropriété		377 186	365 662
- Entretien et réparations		137 328	162 931
- Primes d'assurances		62 091	55 313
<u>Total des services extérieurs</u>		<u>576 605</u>	<u>583 906</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(a)	1 816 390	1 562 865
- Frais d'introduction en bourse		287 022	-
- Publicités, publications et relations publiques		341 228	256 912
- Déplacements, missions et réceptions		252 081	307 968
- Frais de formation		51 547	53 810 *
- Frais postaux et de télécommunications		313 851	276 978
- Documentations et abonnements		173 386	176 119 *
- Autres services extérieurs		56 470	112 779
<u>Total des autres services extérieurs</u>		<u>3 291 975</u>	<u>2 747 431</u>
- Jetons de présence		35 000	33 000
- Dons et subventions		71 064	56 078
- Cadeaux		101 889	88 254
- Autres		22 287	39 162
<u>Total des charges diverses</u>		<u>230 240</u>	<u>216 494</u>
- TFP & FOPROLOS		137 918	122 322
- T.C.L		40 350	35 886
- Autres impôts et taxes		44 121	22 554
<u>Total des impôts et taxes</u>		<u>222 389</u>	<u>180 762</u>
<u>Total général</u>		<u>4 566 045</u>	<u>3 929 866</u>

* Chiffres retraités pour les besoins de comparaison

(a) : Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires s'analysent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Commissions rétrocédées sur placements	625 982	635 659
- Frais de gestion des SICAV	136 549	135 225
- Autres	1 053 859	791 981
Total	1 816 390	1 562 865

Note 23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Le poste « charges financières nettes » se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Intérêts des comptes courants débiteurs	16 785	19 240
- Intérêts de la dette leasing	12 451	22 236
- Perte de change réalisée	1 432	407
- Gain de change réalisé	(1 733)	(1 120)
Total	28 935	40 763

Note 24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placements se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Intérêts sur FGM	25 192	19 541
- Dividendes	174 420	213 132
- Jetons de présence	3 500	4 500
- Intérêts sur certificats de dépôts et autres placements	634 245	320 159
- Intérêts créditeurs	980 172	379 904
- Produits des bons de trésor (activité SVT)	2 250	3 585
- Plus values réalisées sur titres OPCVM	25 045	10 927
- Plus value latente sur titres cotées	-	6 372
- Moins values sur cession des titres OPCVM	-	(1 508)
- Plus values sur cession des actions cotées	2 504	-
- Moins values sur cession des actions cotées	(160 665)	(3 970)
- Moins value latente sur titres cotés	-	815
- Plus values sur cession de titres immobilisés et de titres de participation	411 100	-
- Moins values sur cession de titres immobilisés et de titres de participation	(71 261)	(6 000)
- Plus value réalisée sur cession Emprunt obligataire	37 566	18 942
- Moins value sur cession Emprunt obligataire	(27 453)	(1 279)
Total	2 036 615	965 119

Note 25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'analysent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Intérêts sur prêts au personnel	70 425	84 453
- Plus value sur cession d'immobilisations corporelles	1 193 824	24 708
- Autres	41 293	28 927
Total	1 305 542	138 088

Note 26 : TABLEAU DES VARIATIONS DES COMPTES D'ACTIF DU BILAN AFFECTANT L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes : Solde brut	Exercice clos		Effet de la variation sur le flux de trésorerie d'exploitation
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	
ACTIF			
- Clients et comptes rattachés	251 151	14 941 766	14 690 615
- Intermédiaires acheteurs	194 007	3 495 061	3 301 054
- Autres actifs courants	16 927 506	13 836 524	(3 090 982)
- Placements et autres actifs financiers	7 276 442	6 595 920	(680 522)
- Liquidités et équivalents de liquidités (a)	35 431 101	11 185 350	24 245 751
- Concours bancaires (b)	(1 321 888)	(3 669 316)	2 347 428
Total (a + b)	34 109 213	7 516 034	26 593 179

Note 27 : TABLEAU DE VARIATION DES COMPTES DE PASSIF DU BILAN AFFECTANT L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes : Solde brut	Exercice clos		Effet de la variation sur le flux de trésorerie d'exploitation
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	
PASSIF			
- Clients et comptes rattachés	27 172 367	27 592 287	(419 920)
- Intermédiaires vendeurs	9 995 659	3 647 887	6 347 772
- Autres passifs courants	5 746 402	5 069 234	677 168

Note 28 : FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**28.1 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à D : 646.373 et s'analysent ainsi :

		31 DECEMBRE	
		2018	2017
- Acquisition d'immobilisations incorporelles		63 455	40 194
- Acquisition d'immobilisations corporelles	(voir note 5)	582 918	3 958 362
Total		646 373	3 998 556

28.2 Immobilisations financières

Les décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations financières s'élèvent à D : 156.032 et se détaillent comme suit :

		31 DECEMBRE	
		2018	2017
- Titres de participation		20 611	35 850
- Fonds de garantie du marché		135 421	944 680
Total		156 032	980 530

Les encaissements sur les immobilisations financières s'élèvent à D : 2.239.841 et se détaillent comme suit :

		31 DECEMBRE	
		2018	2017
- Cession des Titres		2 039 841	6 380
- Dépôts et cautionnement		200 000	-
- Fonds de garantie du marché		-	945 201
Total		2 239 841	951 581

Note 29 : Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice 2018, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

Société " Tuninvest Finance Group "

La société Tunisie Valeurs a cédé l'ensemble immobiliser situé à l'immeuble Yasmine Tower composé de quatre bureaux d'une superficie de 400 m² à la société Tuninvest Finance Group au prix de D : 1.600.000.

La plus value constatée à ce titre, en 2018, s'est élevée à 1.156.656.

La société Tunisie Valeurs a transféré 50% du bénéfice de la promesse de vente conclue avec la SPLT objet du lot de terrain d'une superficie de 2.736 m² sis au lotissement à la perle du lac au profit de TUNINVEST FINANCE GROUP.

La société Tunisie Valeurs a procédé à la constatation de la quote part à supporter par la société TUNINVEST FINANCE GROUP et s'élevant à D : 2.436.408 KDT en compte courant rémunéré au taux de 10% l'an.

Les produits constatés en 2018 sur ce prêt se sont élevés à D : 196.340.

Société " Integra Immobilière "

Un prêt accordé à la société « Integra Immobilière » pour un montant de D : 1.500.000 pour une durée de 3 ans, commençant le 15 Mai 2017 et rémunéré au taux d'intérêts de 8% l'an.

Les produits constatés en 2018 sur ce prêt se sont élevés à D : 120.000

Société " Integra Partners "

un prêt accordé à la société « INTEGRA PARTNERS » pour un montant de D : 100.000 commençant le 1er août 2017 et échéant le 29 juin 2018.

Ce prêt est productif d'intérêts au taux de 8% l'an.

Les produits constatés en 2018 sur ce prêt se sont élevés à D : 3.397.

Les dividendes versés en 2018 à la société " Integra Partners " se sont élevés à D : 1.055.933

La société Tunisie Valeurs a procédé courant 2018 à la cession de 5 000 actions détenues dans le capital de la société « DAR ELJELD » au profit de la société « INTEGRA PARTNERS » pour un montant total de D : 750.000.

La plus value constatée à ce titre, en 2018, s'est élevée à 250.000.

Société " Tunisie Leasing "

Les dividendes versés en 2018 à la société " Tunisie Leasing " se sont élevés à D : 554.757.

Certificats de dépôt					
La société a a souscrit, en 2018, aux certificats de dépôt suivants émis par la société «Tunisie leasing et Factoring»					
- Un Certificat de dépôt de D : 2.500.000, souscrit le 4 janvier 2018 et échéant le 4 avril 2018, au taux facial de 7,93%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 48.599.					
- Un Certificat de dépôt de D : 2.000.000, souscrit le 23 janvier 2018 et échéant le 22 février 2018, au taux facial de 7,75%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 12.834.					
- Un Certificat de dépôt de D : 1.000.000, souscrit le 22 février 2018 et échéant le 24 mars 2018, au taux facial de 7,85%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 6.499.					
- Un Certificat de dépôt de D : 1.500.000, souscrit le 17 avril 2018 et échéant le 27 avril 2018, au taux facial de 8,05%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 3.347.					
- Un Certificat de dépôt de D : 1.500.000, souscrit le 27 avril 2018 et échéant le 17 mai 2018, au taux facial de 8,75%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 7.256.					
- Un Certificat de dépôt de D : 1.500.000, souscrit le 17 mai 2018 et échéant le 27 mai 2018, au taux facial de 8,75%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 3.637.					
- Un Certificat de dépôt de D : 5.500.000, souscrit le 5 juillet 2018 et échéant le 25 juillet 2018, au taux facial de 9,10%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 27.666.					
- Un Certificat de dépôt de D : 2.000.000, souscrit le 26 juillet 2018 et échéant le 15 août 2018, au taux facial de 9,15%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 10.115.					
- Un Certificat de dépôt de D : 3.000.000, souscrit le 21 septembre 2018 et échéant le 11 octobre 2018, au taux facial de 9,85%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 16.327.					
- Un Certificat de dépôt de D : 3.000.000, souscrit le 11 octobre 2018 et échéant le 20 décembre 2018, au taux facial de 10,50%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 60.025.					
- Un Certificat de dépôt de D : 2.000.000, souscrit le 16 novembre 2018 et échéant le 16 décembre 2018, au taux facial de 10,62%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 17.545.					
- Un Certificat de dépôt de D : 2.000.000, souscrit le 16 novembre 2018 et échéant le 26 novembre 2018, au taux facial de 9,77%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 5.413.					
- Un Certificat de dépôt de D : 1.000.000, souscrit le 18 décembre 2018 et échéant le 28 décembre 2018, au taux facial de 10,25%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 2.839.					
- Un Certificat de dépôt de D : 3.000.000, souscrit le 20 décembre 2018 et échéant le 30 décembre 2018, au taux facial de 10,50%. les produits constatés à ce titre, en 2018, s'élèvent à D : 8.725.					
- Un Certificat de dépôt de D : 3.000.000, souscrit le 31 décembre 2018 et échéant le 10 janvier 2019, au taux facial de 10,50%.					

Commissions d'études et de placements

- Les commissions d'études facturées à la société Tunisie Leasing et Factoring en 2018 s'élèvent à D: 153.392
- Les commissions de placement facturées à la société Tunisie Leasing et Factoring en 2018 s'élèvent à D: 153.392

Rémunérations des dirigeants de la société

Les rémunérations des dirigeants servies courant l'exercice par votre société se présentent comme suit :

En TND	Directeur général		Président du conseil		Administrateur délégué		Administrateurs	
	Charge 2018	Passif au 31.12.2018	Charge 2018	Passif au 31.12.2018	Charge 2018	Passif au 31.12.2018	Charge 2018	Passif au 31.12.2018
Avantage court terme	347 077	-	267 656	-	81 000	-	22 000	22 000
Total	347 077	-	267 656	-	81 000	-	22 000	22 000

Note 30 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 11 Mars 2019.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général du commissaire aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de Tunisie Valeurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de Tunisie Valeurs, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **27 058 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **6 042 KDT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

a. Prise en compte des revenus

Point clé de l'audit :

Les revenus comptabilisés en produits par la société s'élèvent au 31 décembre 2018 à 17 148 KDT et représentent 99% du total des produits d'exploitation.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits de la société.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la société en matière de reconnaissance des revenus ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- La revue analytique détaillée des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 03 et en particulier que les revenus ne sont constatés que s'il est probable que les avantages économiques associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ; et
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

b. Estimation des provisions pour risques et charges

Point clé de l'audit :

Comme indiqué au niveau de la note 3.5 aux états financiers, compte tenu de l'exposition de la société à des risques divers, en partie spécifiques au secteur financier, et du degré de jugement élevé y associé, nous avons considéré que l'estimation des provisions pour risques constitue un point clé de notre audit.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour recenser l'ensemble des risques ;
- Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour risques ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos

conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 13 mars 2019

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

**Finor
Karim DEROUICHE**

Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires de Tunisie Valeurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Le Conseil d'Administration réuni le 22 juin 2018 a autorisé votre société à demander à la SPLT de transférer 50% du bénéfice d'une promesse de vente au profit de « TUNINVEST FINANCE GROUP » pour l'acquisition d'un terrain au Lac de Tunis. Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 11 mars 2019 a autorisé la rémunération des montants avancés par la société en lieu et place de « TUNINVEST FINANCE GROUP » au taux de 10% l'an. L'encours de ces avances au 31 décembre 2018 s'élève à 2.436 KDT.

Les produits constatés en 2018 sur cette opération se sont élevés à 196 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 27 août 2018 a autorisé votre société à céder à la société « TUNINVEST FINANCE GROUP » un bien immobilier d'une superficie globale de 400 m², pour un montant de 1.600 KDT HTVA.

La plus-value de cette cession constatée en 2018 s'élève à 1.157 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 21 décembre 2018 a autorisé votre société à céder sa participation dans la société « Dar JELD » à la société « INTEGRA PARTNERS », en date du 1^{er} novembre 2018, pour un montant de 750 KDT.

La plus-value réalisée en 2018 sur cette opération s'est élevée à 250 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- Le Conseil d'Administration réuni le 30 mars 2018 a autorisé votre société à octroyer un crédit à la société « Intégra Immobilière », en date du 15 mai 2017, d'un montant de 1.500 KDT pour une durée de 3 ans rémunéré au taux de 8% l'an.

Les produits constatés en 2018 sur ce prêt se sont élevés à 120 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 30 mars 2018 a autorisé votre société à octroyer un crédit à la société « Integra Partners », en date du 1^{er} août 2017, d'un montant de 100 KDT échéant le 29 juin 2018 et rémunéré au taux de 8% l'an.

Les produits constatés en 2018 sur ce prêt se sont élevés à 3 KDT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

1 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales ont été autorisés comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 06 Septembre 2016 a pris acte de la démission de Monsieur Fadhel ABDELKAFI de son poste d'administrateur et de Directeur Général de Tunisie Valeurs en date du 25 Août 2016 et a décidé de nommer Monsieur Walid SAIBI, Directeur Général.
- Le conseil d'administration réuni le 20 Octobre 2017 a décidé la cooptation de Monsieur Fadhel ABDELKAFI au poste d'administrateur pour une durée de 2 ans qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2018.
- Par ailleurs le même conseil a pris acte de la démission de Monsieur Ahmed ABDELKAFI de son poste de Président du Conseil et a élu Monsieur Fadhel ABDELKAFI en qualité de nouveau Président en lui attribuant une rémunération annuelle nette de 180.000 dinars et un intéressement sur le résultat de 10% de l'enveloppe alloué au bonus.
- Le conseil d'administration réuni le 06 Septembre 2016 a décidé de céder à Monsieur Fadhel ABDELKEFI la voiture mise à sa disposition lors de l'exercice de ses fonctions de Directeur Général à la valeur comptable nette soit 104.000 dinars payable par tranches égales de 26.000 dinars sur une durée de 4 ans commençant le 31 Août 2017.

L'encours sur cette créance s'élève au 31.12.2018 à 52.000 dinars.

- Par ailleurs, votre Conseil d'Administration a désigné Monsieur Slaheddine LARGUECHE en qualité d'administrateur délégué et l'a chargé de certaines missions, notamment de représentation.

2 Les obligations et engagements de Tunisie Valeurs envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présentent comme suit (en TND) :

En TND	Directeur général		Président du conseil		Administrateur délégué		Administrateurs	
	Charge 2018	Passif au 31.12.2018	Charge 2018	Passif au 31.12.2018	Charge 2018	Passif au 31.12.2018	Charge 2018	Passif au 31.12.2018
Avantage court terme	347 077	-	267 656	-	81 000	-	22 000	22 000
Total	347 077	-	267 656	-	81 000	-	22 000	22 000

En outre, la société a mis à la disposition des dirigeants de la société des voitures de fonctions avec la prise en charge des frais y afférents.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 13 Mars 2019

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

FINOR
Karim DEROUICHE